

TRAIT D'UNION

Lettre d'informations

GPRÀ - GRAND PROJET RHONE-ALPES
NORD-ISERE



CAPI
> PORTE DE L'ISÈRE



Rhône-Alpes Région



Une ambition affirmée :
faire du Nord Isère un éco-territoire
exemplaire en particulier dans
le domaine de l'éco-aménagement et
une référence européenne en matière
d'éco-constructions.

ÉDITO

du Vice Président de la Région Rhône-Alpes
délégué à l'Aménagement,
à l'Animation des territoires
et au Développement durable

La carte parle d'elle-même : au centre de Rhône-Alpes, le Nord-Isère est un espace stratégique pour notre Région.

Longtemps géré dans la logique de la ville nouvelle, le territoire aspire aujourd'hui à prendre en main son avenir, pour passer à la ville durable : avec un des six grands projets Rhône-Alpes, nous souhaitons l'accompagner dans cette mutation.

Le chantier que nous engageons est partenarial, il doit forcément associer les élus, les représentations de la société, les experts et les citoyens.

La ville durable, c'est celle dans laquelle on consomme moins d'énergie, de transport et d'espaces ; c'est celle dans laquelle on privilégie la qualité de l'habitat, et le cadre de vie ; celle dans laquelle on peut vivre bien, travailler, étudier, se divertir.

Le Nord-Isère possède à la fois des espaces naturels de qualité, des industries vertes en plein développement et des références, anciennes, en matière d'éco construction. Ici est le premier ensemble solaire construit en Rhône-Alpes, il y a plus de 30 ans !

Maintenant, nous serons efficaces si nous sommes cohérents : il faut articuler la construction de logements, des transports publics, de développement économique, tout en protégeant la nature et l'eau.

Après la ville nouvelle, construisons la ville durable : c'est une belle ambition. La grande réactivité de tous les acteurs du territoire nous confirme que Nord-Isère peut être un très grand et beau projet Rhône-Alpes. Nous en signons, maintenant, le démarrage.

GPRÀ
n°01

NOVEMBRE 2009

▶ INTERVIEWS

A. Cottalorda – Président de la CAPI,
M. Nivon – Président de la Communauté de Communes Collines du Nord Dauphiné
P. Payen – Président de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour



Alain Cottalorda, vous êtes à l'initiative de cette candidature, qu'est ce qui vous a motivé dans cette démarche ?

Inventer les vingt prochaines années ! Il y a 35 ans l'Etat avait imaginé ici une Ville Nouvelle, une ville du futur. Cette ville est faite à présent, aujourd'hui un nouveau défi nous est donné construire une agglomération durable. Aujourd'hui avec nos deux voisins les Collines du Nord Dauphiné et les Vallons de la Tour, **nous nous inscrivons dans une démarche d'innovation économique, sociale et environnementale.** Notre politique sera guidée par une volonté de co-construction avec les acteurs locaux mais aussi avec la population.



Michel Nivon, n'est-ce pas trop difficile de se retrouver entre toutes les procédures ?

Il s'agit dans ce Grand projet d'initier **une solidarité inter-territoriale** au service de l'intérêt général. Le

Grand projet Rhône Alpes permettra de construire **une stratégie forte avec des réalisations pilote.** Le chantier qui s'engage devra avoir des répercussions qui iront bien au-delà des 5 années du contrat, c'est une nouvelle étape de l'éco construction du territoire qui s'engage. S'agissant de l'articulation avec les autres procédures, il est clair que le GPRA n'est pas là pour faire à la place de, mais bien en complément afin de permettre d'innover, d'expérimenter. **C'est une véritable plus value pour notre territoire.**



Pascal Payen, pensez vous que le GPRA peut contribuer à la démarche d'aménagement de l'espace ?

Bien sur c'est important, **dans le prolongement du travail du SCOT**, nous devons déployer des initiatives qui vont permettre de mettre en œuvre ce que nous avons décidé ensemble **en trouvant de nouvelles façons de faire.** Cela peut concerner l'habitat, le développement économique dont l'agriculture, les transports mais aussi la préservation de nos espaces naturels et de nos ressources non renouvelables, je pense en particulier à l'eau et au foncier.

PORTRAIT

▶ **GENEVIÈVE ROLHION BOURCELIN**

Le 1er juillet est arrivée la chef de projet du GPRA Nord Isère.

Sa mission coordonner et animer le Grand Projet. Elle a été recruté pour le compte des 3 intercommunalités partenaires du projet avec le partenariat financier de la Région Rhône Alpes.

Forte d'une expérience de 20 ans au sein de collectivités locales, elle a notamment exercé la fonction de responsable du service action économique de la ville de Chambéry, puis celle de directrice du développement économique et de l'aménagement des espaces d'activités de la communauté d'agglomération Chambéry métropole. Geneviève RB n'arrive pas en terre inconnue dans le Nord Isère puisque avant d'arriver sur cette mission, elle occupait le poste de directrice de l'Economie, de la Recherche, du Tourisme et de la Montagne au Conseil général de l'Isère.

« J'ai souhaité rejoindre le Nord-Isère car c'est un territoire à potentiel et à forts enjeux, confie Geneviève. Par ailleurs j'ai toujours beaucoup apprécié de conduire des projets permettant de réunir des acteurs d'horizon divers dans une dynamique collective. »





C'EST QUOI UN GRAND PROJET RHÔNE ALPES ?

Par délibération en date du 19 mai 2005, la Région Rhône-Alpes a initié une politique novatrice en matière d'aménagement et de développement durable du territoire régional : les « Grands Projets Rhône-Alpes » donnant lieu à une « labellisation » et à une contractualisation avec des « porteurs, maîtres d'ouvrage publics » locaux.

Par cette politique, la Région souhaite impulser sur le territoire des projets de pôle de développement structurants et ambitieux, fondés sur des atouts particuliers et dont le rayonnement et la notoriété bénéficient à l'ensemble du territoire régional, voire au-delà.
Les objectifs stratégiques de ces Grands Projets Rhône-Alpes sont de :

► **contribuer à aménager et à équilibrer durablement le territoire, sur la base de ses atouts et de son excellence,**

► **générer des emplois et des activités socialement utiles,**

► **s'inscrire dans la préservation et la valorisation de l'environnement,**

► **mobiliser un large partenariat entre acteurs sociaux, économiques, universitaires et contribuer à la notoriété et au rayonnement international de la Région Rhône-Alpes.**

Le Contrat de Projets Etat – Région Rhône-Alpes signé en mars 2007 indique d'ailleurs clairement la volonté de la Région Rhône-Alpes de mobiliser une enveloppe de 70 millions d'euros sur la période 2007-2013 pour le soutien de cette politique « Grands Projets ».

Chaque site doit décliner le (ou les) domaine(s) d'excellence sur lesquels se fonde le Grand Projet, identifier le contexte territorial et sa stratégie d'innovation, définir la qualité des actions prévues, des retombées attendues, des partenariats à constituer et identifier les « porteurs » et la gouvernance du projet.

La Région, en partenariat avec le territoire d'accueil (Département, Structures Intercommunales, Communes, Chambres de Commerce,...), contractualise les moyens d'investissement, de prospection et d'ingénierie, dans le cadre d'un protocole pour une durée de 5 ans.



LE GPRA NORD ISÈRE, C'EST QUI ?

Les communautés de communes des Vallons de la Tour, des Collines du Nord Dauphiné et la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère se sont unies pour inventer le territoire de demain et en faire une référence en matière de développement durable, d'éco aménagement et plus particulièrement en matière d'éco-constructions.



Six « Grands Projets » ont été ou sont en cours de labellisation :

► **Rovaltain**, Pôle régional dédié au développement durable par la maîtrise des risques, la promotion des technologies et des énergies propres et sobres et la biomasse.

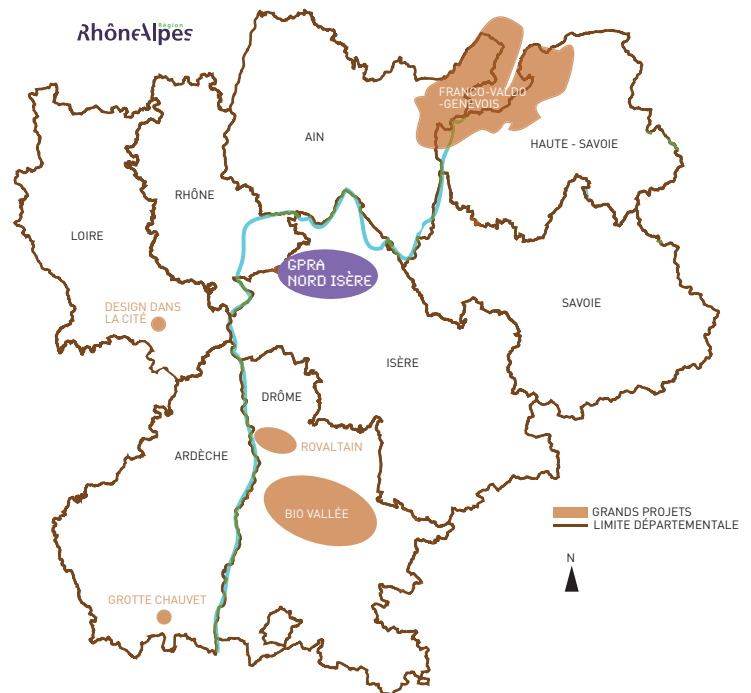
► **Design dans la Cité**, l'intégration du design dans l'ensemble des composantes de l'agglomération stéphanoise afin de faire de Saint-Etienne un territoire de référence design.

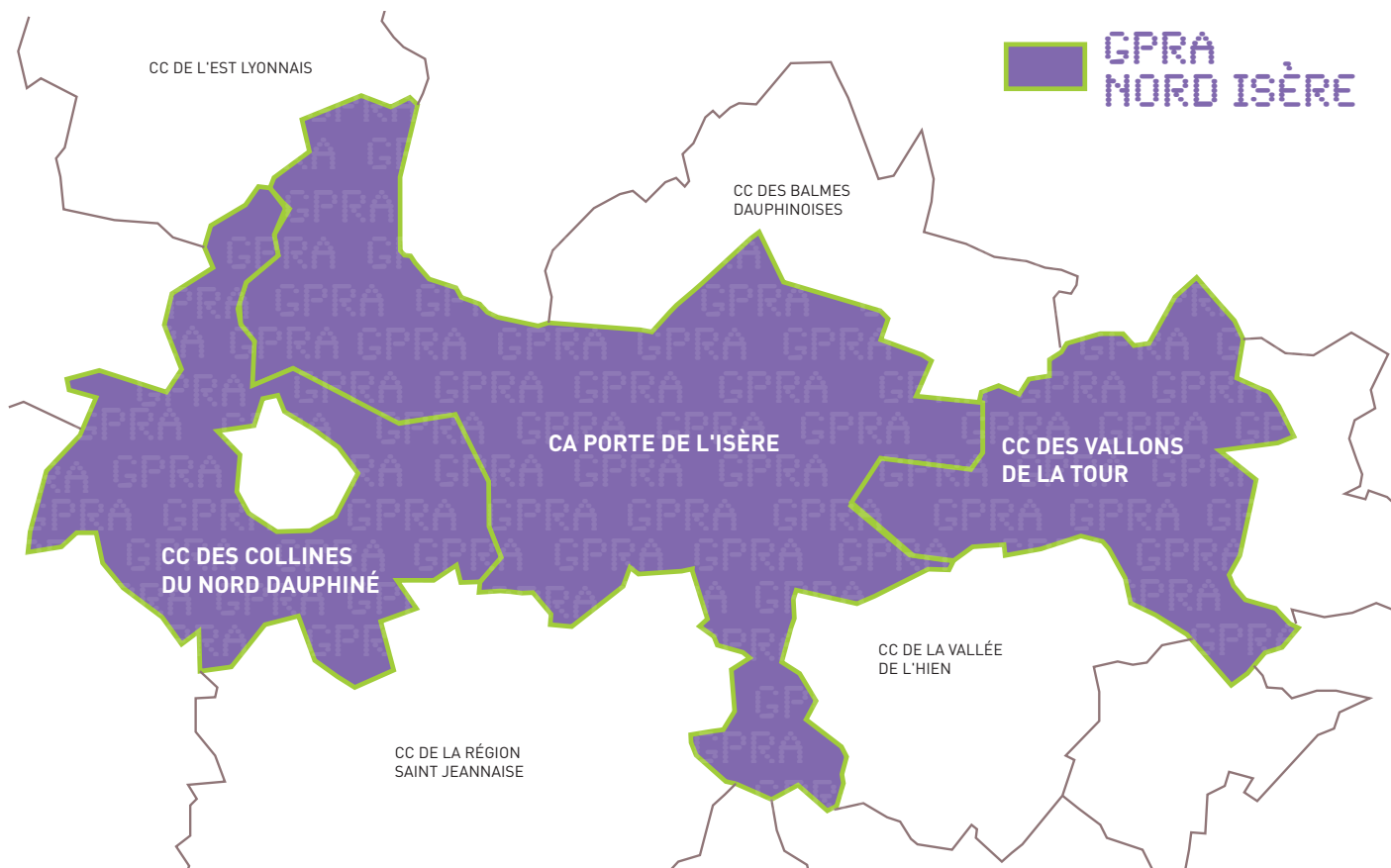
► **BioVallée**, faire de la BioVallée un territoire école et laboratoire dans le domaine des éco-activités, territoire exemplaire en matière de développement durable dans toutes ses dimensions économiques et sociales, aussi bien par les activités économiques et scientifiques accueillies que par les politiques publiques développées (entreprises, logement, modes de transport, urbanisme, tourisme, production d'énergie, agriculture, forêt, déchets, eau...).

► **Projet d'agglomération Franco-Valdo-Genevoise**, c'est le projet d'agglomération transfrontalière qui est labellisé « Grand Projet Rhône-Alpes », dans ses différentes composantes d'aménagement du territoire.

► **Grotte Chauvet**, Le Grand Projet (en cours de définition) s'articulera autour des thématiques de développement territorial en lien avec les spécificités du patrimoine universel de la grotte et ses caractéristiques exceptionnelles.

► **Nord Isère.**





C'EST POUR QUOI ?

Le Nord Isère a l'ambition de devenir un éco-territoire exemplaire en particulier dans le domaine de l'éco aménagement, et une référence européenne en matière d'éco-constructions.

Pour arriver à cet objectif, quatre axes stratégiques de développement

- ▶ Intégrer en amont la préservation et la valorisation des ressources non renouvelables,
- ▶ S'assurer de la cohérence entre l'aménagement et les déplacements dans le territoire et avec les territoires voisins,
- ▶ Renforcer par l'innovation le pôle d'emplois du Nord Isère,
- ▶ Partant des 3 premiers axes travailler sur l'acculturation de ceux-ci pour un faire une véritable identité territoriale. Contribuer à la stratégie de développement culturel du territoire.

LES MOTIVATIONS ?

Le territoire Nord Isère a entamé depuis plusieurs décennies déjà des démarches de développement urbain durable.

Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme des années 1970 qui englobait les communes de la ville nouvelle et celles du pays berjallien a été un creuset d'expériences et un outil privilégié de développement d'une approche de développement urbain. Les concepts fondateurs de « ville à la campagne » et de « ville-nature » ont, en effet, permis de mettre en œuvre un certain nombre d'expérimentations ponctuelles de même que des dispositifs et des innovations pérennes.

La poursuite des tendances démographiques constatées ces dernières années nous permet de prétendre que ce territoire pourrait atteindre, à l'horizon 2030, environ 200 000 habitants (135 000 actuellement). Il convient donc dans le prolongement des travaux du SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) d'innover, d'expérimenter à la fois dans nos réalisations mais aussi dans nos façons de faire pour construire le Nord Isère de demain.

Il s'agit aussi de trouver des réponses aux différents problèmes identifiés :

Le développement de la population s'accompagne d'une évolution rapide des déplacements. A cela s'ajoute des besoins toujours plus nombreux en termes de services, de commerces et d'activités. La surconsommation foncière et la mise en péril des équilibres écologiques et de la biodiversité doit nous conduire à faire autrement dans un souci de préservation de nos espaces et de qualité de vie.

...TRAVAUX COMMENCÉS EN 2008

Mars 2009	COPIL, présentation et validation du diagnostic du réseau des agences d'urbanisme
Juillet 2009	Arrivée de la chef de projet
27 août 2009	COPIL « préfiguration du protocole »
1er septembre 2009	Exécutif CA Porte de l'Isère « préfiguration du protocole »
3 septembre 2009	Exécutif CC Vallons de la Tour « préfiguration du protocole »
22 septembre 2009	Exécutif CC Collines du Nord Dauphiné « préfiguration du protocole »
28 septembre 2009	Séminaire des 3 exécutifs et des 3 CLD
19 octobre 2009	Envoi du projet de pré-protocole à la Région
10 novembre 2009	Vote CAPI de la candidature au pré-protocole à la Région
22 octobre 2009	Vote CCVDT de la candidature au pré-protocole à la Région
Courant octobre 2009	Vote CCCND de la candidature au pré-protocole à la Région
13 novembre 2009	Comité d'avis de la Région sur le pré-protocole
2 décembre 2009	Vote du pré-protocole en commission permanente de la Région
Novembre 09-mars 2010	Préparation du protocole avec les acteurs concernés
Déc 2009- Janvier 2010	Engagement des lères actions du pré-protocole
Déc 2009- mars 2010	Organisation des conférences et tables rondes
Janvier 2010	Appel à projets pour les « trophées »
Avril 2010	Remise des trophées
Mai 2010	Envoi du projet de protocole à la Région
Été 2010	Vote du protocole par la région et signature

Copil= comité de pilotage

LES ENJEUX :

- 1) Réussir le pari de la croissance urbaine durable sans sacrifier les ressources non renouvelables.
- 2) Innover partout dans les modes d'urbanisation.
- 3) Stabiliser une trame paysagère, écologique, agricole et récréative.
- 4) La structuration du pôle urbain que représente le Nord Isère dans l'espace métropolitain.
- 5) Veiller à la cohérence de cette structuration avec la mobilité interne et externe à organiser.
- 6) Renforcer l'innovation motrice du développement économique de demain en favorisant les synergies locales autour d'un objectif d'excellence environnementale à partir des points forts du Nord Isère.
- 7) Renforcer le rayonnement économique et le positionnement stratégique métropolitain du territoire.
- 8) En plus d'une véritable légitimité, une reconnaissance à l'échelle déjà Rhônealpine mais souhaitée bien au-delà du fait de ses spécificités et des réalisations.
- 9) En matière culturelle, il s'agira de réfléchir à ce que pourrait être un accompagnement de la stratégie culturelle de ce territoire qui reste à ce jour à préciser.



COMMENT FAIRE ?

La méthode est à inventer : Un important travail méthodologique est nécessaire. Il repose à la fois sur des moyens en ingénierie et sur une co-construction avec l'ensemble des citoyens et des acteurs du territoire.

Depuis l'automne 2008, date de la candidature du territoire au label Grand Projet Rhône Alpes, et pour accompagner la démarche, la Région a, en anticipation, confié au réseau des agences d'urbanisme une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ayant pour objectif de réaliser en particulier un diagnostic dynamique du territoire et l'identification des grands enjeux d'aménagement et de développement durable du territoire.

Dans le prolongement du travail des agences d'urbanisme, trois groupes de travail ont été mis en place réunissant les techniciens des 3 intercommunalités et ceux de la Région, ainsi que du Département, du SCOT et de l'EPANI afin d'échanger sur les propositions et réfléchir à des propositions d'actions avant l'été 2009.

Début Juillet 2009 une chef de projet a été recrutée, sa mission la conduite, la coordination et l'animation du Grand Projet.

La contractualisation des 3 intercommunalités avec la Région se formalise par l'intermédiaire d'un protocole, qui pourrait être acté entre toutes les parties mi 2010. D'ici là reste un travail de définition des actions à engager dans le cadre de ce Grand Projet Rhône Alpes.

La méthode de travail proposée pour faire connaître, échanger, proposer, co-construire est la suivante :

Une première étape a été franchie le 28 septembre dernier avec l'organisation d'un séminaire qui a permis la rencontre des 3 exécutifs des 3 intercommunalités porteuses du Grand projet avec des membres des Conseils Locaux de Développement des 3 CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône Alpes) du territoire. 70 personnes, réunies en assemblée plénière puis très vite en quatre ateliers de travail ont ainsi pu échanger sur les enjeux du grand projet et commencer à élaborer des propositions d'actions.



LES PROCHAINES ÉTAPES :

- **L'organisation de conférences et tables rondes** fin 2009/ début 2010 :

Ces temps forts devraient permettre de réunir à la fois élus et techniciens, mais aussi acteurs de la société civile ainsi que plus largement la population.

Le principe : avant d'entrer dans le cœur des actions, il est nécessaire de s'approprier la thématique et de l'examiner sous ses différents aspects. Par exemple la question de l'eau est emblématique, l'aborder sous ses différents angles peut permettre d'avoir une vision plus globale et une démarche mieux intégrée : l'eau à travers la question agricole, le logement, le développement économique, l'environnement, ...

Ces temps de travail pourraient s'organiser en deux périodes, la première avec l'intervention d'un ou plusieurs témoignages d'experts pour interpeller, puis un second temps sous forme de tables rondes pour revenir au territoire et aux déclinaisons possibles.

- **L'organisation d'une manifestation grand public** dont l'objectif serait la reconnaissance d'initiatives locales sur les différents enjeux du GPRA par l'intermédiaire d'un appel à projets « grand public » visant à identifier les initiatives et à les faire connaître et la remise de « trophées » pour les plus exemplaires. L'occasion aussi pour le territoire d'annoncer son engagement dans une démarche d'excellence territoriale.

LA GOUVERNANCE

Le développement de ce territoire ne peut cependant se concevoir sans une gouvernance affirmée qui, aux côtés des élus locaux porteurs de la stratégie territoriale, implique la société civile notamment par les 3 Conseils Locaux de développement concernés mais aussi plus largement l'ensemble des citoyens du Nord Isère.

Deux niveaux de pilotage sont proposés :

► Le comité de pilotage stratégique restreint.

Mis en place dès la phase de préparation du protocole d'accord avec la Région, le Comité de pilotage réunit les collectivités porteuses, la Région et le Département. Peuvent être invités l'EPANI et le syndicat mixte porteur du SCOT. Ce comité restreint décide des orientations stratégiques et arbitre.

► Un comité de pilotage élargi qui se réunira au moins une fois par an pour faire le bilan des partenariats en lien avec l'avancement du Grand Projet. Hors cette réunion annuelle, le comité restreint pourra demander la participation d'un ou plusieurs membres du comité élargi en fonction des sujets traités et des demandes, soient : les Présidents des chambres consulaires, des CDDRA et CLD, les Sous-préfets de la Tour du Pin et de Vienne ainsi que les principaux partenaires du territoire.

Ce comité de pilotage élargi fera, entre autres, la synthèse des propositions qui pourront être formulées par les porteurs des 2 CDDRA Isère Porte des Alpes et Vals du Dauphiné ainsi que du CDRA Rhône Pluriel et les trois CLD de ces territoires.

La place des Conseils Locaux de développement :

Les Conseils locaux de développement concernés par le Grand Projet Nord Isère seront associés à la préparation du protocole puis à la mise en œuvre du programme d'actions et au bilan annuel d'exécution.

Les Partenariats et interactions avec les acteurs

Des partenariats privilégiés seront recherchés avec le Grand Projet Biovallée et les pôles de compétitivité et/ou d'excellence et les clusters Rhônalpins axés sur le développement durable (Tennerdis, PIC, METIS, PIL'es, Ecotech, Axelera, ...)

Un comité technique :

Il est constitué, autour du chef de projet, un comité technique qui permet de réunir les directeurs de chacune des intercommunalités, un représentant du Département, le représentant de la direction des politiques territoriales de la Région Rhône Alpes ainsi que des directeurs ou chefs de projet des structures partenaires selon les sujets traités et les demandes.

LE PORTAGE JURIDIQUE

AFIN DE NE PAS ALOURDIR LES MODALITÉS DE GESTION, LE PORTAGE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DU GRAND PROJET SERA ASSURÉ PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTE DE L'ISÈRE POUR LE COMPTE DES DEUX AUTRES COLLECTIVITÉS.

VOTRE CONTACT :

GENEVIÈVE ROLHION BOURCELIN
CHEF DE PROJET

GPRA NORD ISÈRE
17 AVENUE DU BOURG – BP50
38 081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX
TEL : 04 74 27 69 04
MAIL : GPRA@CAPI38.FR